

Flash Info n°17

Déploiement de France Relance Département du Cher



16 mars 2021

Vous pouvez à tout instant solliciter votre inscription ou votre désinscription à la mailing-list « Flash Info – France Relance Cher », via l'adresse de contact pref-francerelance18@cher.gouv.fr.

Le plan de relance dans le Cher Les chiffres au 15 mars 2021

Cher 100 M€		
Ecologie 26,5 M€	Compétitivité 47 M€	Cohésion 26,5 M€
4,8 M€	0,8 M€	0,08 M€
Achat de véhicules propres	Sécurisation de nos approvisionnements stratégiques	Activité partielle longue durée
2,5 M€	3,6 M€	3, 5M€
MaPrimeRenov'	Soutien aux projets industriels dans les territoires	Aides à l'embauche des jeunes et parcours emploi compétence
14,5 M€	40,66 M€	4,83 M€
Rénovation de bâtiments publics (Etat, enseignement supérieur et lycées)	Baisse des impôts de production	Aides à l'apprentissage
4,3 M €	1,93 M€	16 M€
Modernisation de l'industrie automobile et aéronautique	Culture et patrimoine	Déploiement de la fibre
0,2 M€		2,03 M€
Economie circulaire, circuits courts et transition agricole		Soutien aux collectivités locales

Focus sur la baisse des impôts de production

Entreprises

Dans le cadre du plan de relance, les impôts de production sont abaissés de 20 Md€ dont 10 Md€ en 2021, et de manière pérenne. En Centre-Val de Loire, ce sont 22 054 entreprises qui vont bénéficier d'une baisse d'impôts de 3 64,1 M€ en 2021.

Les impôts concernés sont la contribution foncière des entreprises (CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TPPB). La baisse significative de ces trois impôts permettra de renforcer la compétitivité des entreprises.

Ainsi, 2 950 entreprises du Cher enregistrent une baisse d'impôts de 40,66 M€, 4244 entreprises d'Eure-et-Loir pour 60 M€ de baisse, 2 119 entreprises de l'Indre pour 22 M€, 6315 entreprises d'Indre-et-Loire pour 75 M€ de baisse, 3 190 entreprises de Loir-et-Cher pour 48 M€ de baisse et enfin 6 863 entreprises du Loiret pour 118 M€ de baisse d'impôts de production.

Candidatures au programme national PONTS : dernière ligne droite

Collectivités

Près de 28000 communes sont éligibles au programme national PONTS, un dispositif France Relance piloté par le CEREMA dans le cadre de l'appui proposé par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires.



Un message a été envoyé début février aux 261 communes éligibles du Cher afin qu'elles puissent accéder à l'enquête en ligne via un lien d'accès internet et des identifiants personnalisés.

Si vous n'avez pas reçu ces éléments, envoyer une demande à <u>pref-francerelance18@cher.gouv.fr</u>

Ils vous seront communiqués sans délai.

La date limite de réponse à cette enquête est fixée au 31 mars 2021

A ce jour, 16 communes se sont inscrites dans le Cher.

Guichet unique FRANCE RELANCE

Tout le monde

Vous avez un projet mais vous ne savez pas vers qui vous tourner ? Informez-nous de votre projet auprès du guichet unique France Relance et nous reviendrons vers vous :

https://bit,ly/guichetfrancerelancecvl

Carte des lauréats

Tout le monde

